

Discours du Président François SAUVADET
Session du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
Lundi 25 mars 2024 - 9 h

Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux,
Mes chers collègues,

Je voudrais revenir tout d'abord sur l'acte d'agression à l'arme blanche qui s'est déroulé vendredi 15 mars au collège Edouard Herriot de Chenôve. Ce sont des faits inqualifiables qui traduisent une montée de la violence à l'intérieur même de l'école.

Je me suis immédiatement rendu sur place vendredi dès que j'ai été informé des faits.

J'ai tenu à assurer la principale, les collégiens, leurs familles, nos agents de notre solidarité.

Je veux saluer en particulier le courage de la principale et de l'agent du Département qui sont intervenus pour donner l'alerte. Leur attitude et les protocoles mis en place ont permis d'éviter le pire.

Dès la semaine dernière, j'ai adressé un nouveau courrier aux principaux des 54 collèges publics et privés en leur indiquant que nos services étaient à leurs dispositions pour adapter, si nécessaire, les systèmes de sécurité que nous avons mis en place dès 2016 avec des alarmes attentat-intrusion, le renforcement du contrôle d'accès, des réseaux de caméras, l'agrandissement et la création de portails dans tous les collèges.

La Ministre de l'Education Nationale qui s'est rendue au collège Edouard Herriot lundi dernier en présence de Catherine LOUIS a d'ailleurs salué les efforts accomplis.

Mais je le dis, il nous faut continuer d'agir afin qu'ils restent des lieux de sérénité où l'apprentissage doit se faire dans les conditions les plus apaisées possibles.

J'ai invité les chefs d'établissements à faire remonter les problématiques d'adaptation des systèmes de sécurité en lien avec le rectorat, les forces de l'ordre et les communes.

D'une manière générale, j'ai invité également le Directeur Général des Services à prendre toutes les mesures de sécurité concernant nos propres agents.

Tous ces évènements de violence traduisent un climat social tendu avec en toile de fond un avenir économique très incertain dans le contexte international que nous connaissons et des déficits budgétaires de l'Etat préoccupants. Disons le franchement : une dégradation de la note de la France aura des conséquences lourdes. Et les Départements sont en 1^{ère} ligne

Et alors que nous sommes particulièrement attendus par les plus fragiles, jamais notre situation financière n'aura été aussi compliquée du fait de la chute des DMTO et de l'explosion de nos dépenses sociales.

Vous connaissez les chiffres. Pour notre seul Département : 32 millions d'euros de dépenses sociales supplémentaires depuis 2022 et dans le même temps une chute de 21 millions d'euros des droits de mutations.

Je m'en suis entretenu avec le Premier Ministre. La situation n'est plus tenable. Le Gouvernement ne peut pas multiplier les annonces non financées comme il l'a fait récemment avec la suppression de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) et son transfert vers le RSA.

La conséquence pour notre Département c'est 8 millions d'euros supplémentaires.

Face à la détérioration des finances publiques, j'appelle à un vrai travail de fond avec le Gouvernement pour que nous puissions agir mieux et plus efficacement au service des Français.

En clair, là où le Département est le plus pertinent pour agir, qu'on nous donne les moyens de le faire.

On le voit bien, lorsqu'on travaille de manière coordonnée Etat-Département, on obtient des résultats et ça fonctionne.

Pour preuve, l'expérimentation France Travail pour lequel le Département s'est engagé avec les services de l'Etat.

Les résultats sont là, encourageants, pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.

En moins d'un an, 291 bénéficiaires du RSA ont retrouvé le chemin de l'emploi soit 16,8% alors que la moyenne nationale est de 10,24 %.

Nous sommes le Département qui a obtenu les meilleurs résultats parmi les 18 territoires expérimentateurs.

Je vous ai présenté un rapport complet de l'expérimentation.

Je veux saluer l'action de nos agents des Agences Solidarités Côte-d'Or qui se sont impliqués fortement.

Il faut continuer de renforcer l'accompagnement pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et les orienter vers les métiers en tension.

Trop d'entreprises et de services ont encore des difficultés à recruter. Dans l'agriculture, les métiers de la vigne, les métiers du bois, les métiers de la vie, de la petite enfance et de l'accompagnement à domicile...

Notre objectif c'est bien que chacun puisse se sortir durablement des systèmes d'assistance et puisse vivre dignement de son travail.

Mais vous le savez, la précarité ne touche pas que les plus fragiles. Elle touche aussi les classes moyennes, ceux qui travaillent et ne s'en sortent plus.

Pour aider au pouvoir d'achat des familles, je vous propose de maintenir le prix des repas servis dans les collèges à 2€.

C'est un effort extrêmement important pour le Département, de l'ordre de 5,6 M€ pour l'année 2024-2025. 1 millions d'euros de plus que l'an dernier.

Maintenir un tarif unique bas, un des plus bas de France est un choix de justice sociale.

C'est un choix que nous assumons pour préserver le pouvoir d'achat des familles dans un contexte où l'inflation reste élevée.

Depuis la mise en place du prix du repas à 2€ la fréquentation a de nouveau augmenté de 3,1% depuis le début de l'année scolaire après une augmentation de 5,5% l'année précédente.

Et je le dis et le répète, aucun enfant de Côte-d'Or ne restera à la porte de la cantine des collèges parce que sa famille ne pourrait y faire face.

Pour nous, le temps du repas est un temps d'éducation à part entière. D'éducation au goût, de retour à la saisonnalité et de lutte contre le gaspillage alimentaire. 43 % de moins, chère Catherine LOUIS.

C'est aussi un temps de rencontre avec nos producteurs pour renouer le fil de notre alimentation avec ceux qui en sont à la source.

Nous poursuivons nos efforts pour renforcer l'approvisionnement local auprès de nos collèges.

Et pour la prochaine rentrée, nous continuerons d'assurer la prise en charge des repas 100% Côte-d'Or pour un montant de 266 000€ par an pour les 40 collèges publics et 5 collèges privés producteurs de repas.

Nous avons près de 50 % de produits locaux qui composent les menus servis dans les restaurants scolaires des collèges. Notre ambition est de porter cette part à 80 % d'ici 2027.

Nous travaillons en lien étroit avec les gestionnaires et nos chefs pour développer davantage l'approvisionnement en produits de Côte-d'Or. Et je veux les remercier publiquement.

Pour rappel : seuls les produits sous Signes d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO), tels qu'AOP, AOC, Label Rouge..., ou issus de l'Agriculture Biologique, rentrent dans le champ d'application de la loi «Egalim».

Oui nous poursuivons notre soutien au monde agricole. Au cours de cette session nous afficheront à nouveau concrètement cette volonté avec un soutien marqué à plusieurs associations dont les groupements de défenses sanitaires.

Nous allons passer à 170 000 € de subventions au GDS. Je regrette le désengagement de la région que nous avons dû suppléer.

Parce que le malaise reste profond. Nous continuons d'accompagner le monde agricole. Nous avons entendu le cri d'alarme de nos producteurs qui ne demandent simplement qu'à vivre dignement de leur travail et être reconnus pour la mission essentielle qu'ils assurent : nourrir la population

La souveraineté alimentaire, c'est d'abord de soutenir la production et de considérer que d'abord un producteur a pour première mission de produire dans le respect naturellement de l'environnement.

C'est le sens de notre présence au salon de l'agriculture.

Le travail que nous menons avec la marque départementale « Savoir-Faire 100% Côte-d'Or » en étroite collaboration avec nos partenaires : La Chambre d'Agriculture, la Chambre de Métier et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Cette marque qui connaît un vrai engouement, c'est notre réponse au défi de la souveraineté alimentaire. Celle d'un département représentant un centième de la France.

Nous sommes déterminés à continuer de les accompagner face au changement climatique y compris pour l'accès à la ressource en eau. Parce que oui, pour produire, il faut mobiliser la ressource en eau disponible, en priorisant els enjeux.

La loi d'orientation agricole à venir confirmera le rôle des Départements dans ce domaine.

Nous devons continuer de préparer l'avenir. Nous devons continuer d'investir aux cotés des acteurs économiques et des communes. Parce que l'investissement public c'est de l'emploi, c'est de l'activité. C'est des services attendus par nos compatriotes.

Concernant l'accès à la commande publique, je veux saluer là aussi l'action de nos services pour simplifier et rendre accessibles nos appels d'offres aux TPE-PME. Nous nous sommes engagés dès le début de mon mandat en 2008 avec l'ensemble des organisations professionnelles.

La démarche porte ses fruits. 67 % du montant des marchés hors acquisition de logiciel ont été assurés par des entreprises Côte-d'Orientiennes.

Pour faire face, nous devons continuer dans les prochaines années de chercher toutes les voies d'efficience. Je vous présenterai dans les semaines à venir la nouvelle organisation de nos services et notamment la création de la grande direction du numérique et de l'intelligence artificielle.

Sa création ouvre de nouvelles perspectives au pilotage de nos politiques avec l'arrivée de nouveaux métiers.

Nous avons recruté récemment un géomaticien, Gilles Grisard, responsable de la mission Système d'Information Géographique. Il viendra présenter les nouveaux outils de données géolocalisées avant l'examen de nos rapports.

S'organiser pour faire face aux nouveaux défis est une absolue nécessité.

Pour autant, je vous le redis, nous resterons profondément attaché à notre présence territoriale.

Cette présence du Département partout sur le terrain est une chance qui doit être préservée. Je veux remercier à nouveau nos agents qui assument nos missions au quotidien sur 100% du territoire, dans chaque canton et dans chaque quartier.

J'ai souhaité d'ailleurs vous présenter un rapport sur toute l'action que nous conduisons avec les communes de la Métropole.

Les habitants de la Métropole sont avant tout des Côte-d'Ors et chaque année je vous l'annonce, je présenterai un état de nos interventions sur les communes de la Métropole.

Dans cette volonté de transparence, j'ai redit ma disponibilité à François Rebsamen pour avancer sur une contractualisation avec Dijon que j'espère vous proposer à notre session de Juin.

Mes chers collègues, comme vous le voyez, notre ordre du jour montre combien le Département est indispensable pour répondre en proximité aux problèmes rencontrés par nos concitoyens mais aussi pour préparer l'avenir et répondre aux défis qui nous sont collectivement posés.

Alors que certains à Paris débattent de l'avenir des Départements de France sous le joug des calculatrices de Bercy, nous sommes nous réunis aujourd'hui pour agir et préparer l'avenir de la Côte-d'Or et des Côte-d'Ors.

C'est notre mission, c'est le mandat qui nous a été confié par les Côte-d'Ors.

Je vous remercie.